

Présidentielle 2017 : 4 priorités pour le commerce de proximité

En vue de l'élection présidentielle, les représentants de quatre des onze candidats sont venus présenter les projets de leurs favoris pour le commerce lors des États Généraux du Commerce, organisé par le CdCF mardi 21 mars 2017 à Paris. Voici les promesses faites à cette occasion.

L'équité fiscale, la baisse du coût du travail ou encore l'aide à la digitalisation des commerces. Autant de mesures qu'appelle de ses vœux le Conseil du Commerce de France (CdCF), instance représentative des commerçants, pour renforcer la compétitivité des entreprises du secteur. Il les a inscrites dans un manifeste disponible en ligne et également adressé aux candidats à la présidentielle.

En écho, les représentants de François Fillon, Benoît Hamon, Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen sont venus partager leurs idées sur le thème dans le cadre des États Généraux du Commerce organisé par le CdCF mardi 21 mars 2017 à Paris, au lendemain du premier grand débat télévisé d'avant premier tour.

A lire aussi : les propositions d'Emmanuel Macron et Nathalie Arthaud pour les TPE-PME

Fiscalité

Au cœur des préoccupations : la fiscalité du commerce. Député de Seine-Saint-Denis, représentant de Benoît Hamon, Razzy Hammadi a plaidé pour la

réduction de la Tascom

(taxe sur les surfaces commerciales) qui grève la rentabilité des entreprises. Cette taxe concerne les commerces de détail exploitant une surface de vente de plus de 400 m et réalisant un chiffre d'affaires de 460 000 euros HT et au-delà.

De son côté, Joëlle Mélin, députée européenne, représentante de Marine Le Pen, a défendu "la libre-entreprise, la stabilité et la visibilité pour les TPE-PME". Hervé Novelli, ex-secrétaire d'État au commerce, représentant de François Fillon, a pour sa part rappelé la volonté de son candidat d'alléger les charges des entreprises à hauteur de 25 milliards d'euros, un chiffre grimant à 40 milliards " avec intégration du CICE dans ces allègements et ce dès 2019 ", a précisé le représentant. Le candidat Les Républicains promet aussi un allègement de l'impôt sur les sociétés(IS) à hauteur de 10 milliards d'euros.

A son tour, Danielle Simonnet, conseillère de Paris et représentante de Jean-Luc Mélenchon a indiqué que son candidat souhaite baisser l'IS, de 33 à 25 %. Elle a aussi mis en avant sa volonté d'"encadrer à la baisse les loyers commerciaux" notamment "en développant des outils de préemption par les collectivités".

Formation

Autre problématique du commerce : attirer des jeunes qualifiés. Pour cela, la formation doit être accentuée, et réformée. "Il faut anticiper les mutations par la formation", a assuré Joëlle Mélin au nom de Marine Le Pen. Pour Razzy Hammadi, représentant de Benoît Hamon, "un IUT Commerce aurait sa place auprès d'un aménagement commercial qui doit être refondu".

Selon Hervé Novelli, s'exprimant pour François Fillon, il faut "revaloriser l'apprentissage", et le soutenir par la fiscalité, par exemple en exonérant de charges tous les contrats des alternants.

Droit du travail et code du Travail

Pour améliorer la compétitivité des entreprises, dont les commerces, Hervé Novelli rappelle que François Fillon souhaite un

assouplissement des normes sociales et du Code du Travail.

"Il faut réintégrer la négociation dans l'entreprise", a-t-il affirmé. Par ailleurs, "dès cet été, nous doublerons les seuils sociaux", a-t-il ajouté.

De son côté, Danielle Simonnet a partagé le projet de Jean-Luc Mélenchon d'augmenter le SMIC ainsi que l'ensemble des salaires. Avançant aussi une solution pour que cela ne grève pas la trésorerie des commerçants qui ne pourraient pas supporter ce coût supplémentaire : "cette hausse du SMIC sera nourrie par un fonds de solidarité interentreprises où les gros paieront pour les petits", a-t-elle assuré.

Par ailleurs, tous les candidats veulent faire évoluer le RSI : le refondre pour Benoît Hamon et François Fillon, le supprimer et l'intégrer au régime général pour Jean-Luc Mélenchon.

Numérique

Souvent sujet d'inquiétude, le numérique représente surtout une nouvelle opportunité pour les commerçants. Razzy Hammadi (PS) a prôné la mise en place d'un chèque numérique pour accompagner les professionnels dans leur digitalisation. Au total, cela représente "100 millions d'euros pour 2021 (25 pour 2017)", a-t-il précisé.

Même son de cloche du côté des Républicains, au nom de "l'équité". "J'ai proposé à François Fillon la mise en place d'un crédit d'impôt numérique pour les entreprises", a relaté Hervé Novelli.

par Amélie Moynot

